

Fiche pédagogique – Onglet Enquête SIH 2024

Modification 2024 : pris en comtes des charges de sages-femmes dans la DSN

Sommaire

1. Introduction.....	2
2. Utilisation des données SIH par la DGOS	2
3. Lien RTC et enquête SIH	2
4. Descriptif de l'onglet.....	2
4.1 Saisie des charges de SIH issues des budgets annexes (Toutes les parties).....	3
4.2 Périmètre des charges et des produits (Partie 1)	4
4.3 Report des données RTC vers l'onglet Enquête SIH (Partie 1)	4
4.4 Recueil des ETPR et charges de personnel (Partie 3).....	5
4.5 Recueil des charges de personnel sur les autres services (partie 3).....	6
4.6 Tests de cohérence et de saisie (Partie 1 et 3)	7
4.6.1 Exemple de tests.....	7
4.6.2 Récapitulatif des tests dans l'onglet Contrôle saisie RTC	8
4.7 Fin de la saisie de l'onglet Enquête SIH	9

1. Introduction

Les informations de l'enquête SIH (Système Informatique Hospitalier) sont désormais recueillies à l'aide du logiciel ARCANH RTC, à partir de la campagne 2019.

Cette fiche pédagogique a pour objectif de donner une vision globale de cet onglet « Enquête SIH ».

L'établissement prendra connaissance des 3 points de vigilance méthodologiques en rouge dans le document.

2. Utilisation des données SIH par la DGOS

La DGOS utilise les données SIH pour une publication spécifique dans l'ATLAS, consultable en ligne.

- Lien : <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/e-sante/sih/article/atlas-des-systemes-d-information-hospitaliers>

En collaboration avec l'agence technique de l'informatisation sur l'hospitalisation (ATIH), la direction générale de l'offre de soins (DGOS) publie depuis 2013 l'atlas des systèmes d'information hospitaliers (SIH). Objectif : mettre à disposition de l'ensemble des acteurs de la santé, une cartographie du secteur, ses données principales et ses tendances d'évolution sur le territoire.



Les résultats de l'édition 2020 de l'atlas des SIH démontrent que la dynamique de développement des SIH se poursuit, en lien avec les efforts engagés dans le cadre du programme Hop'en et désormais SUN-ES.



Atlas des SIH - 2020 Téléchargement du pdf (3.1 Mo)

3. Lien RTC et enquête SIH

Il existe des liens entre l'enquête SIH et le recueil RTC : la section Direction des services informatiques (DSI) de la comptabilité analytique fait en effet partie des charges de SIH.

Les charges de SIH comprennent en plus :

- ❖ les charges/produits/moyens informatiques à caractère médical qui ne figurent pas dans la section DSI du RTC
- ❖ les charges/produits/moyens informatiques des autres services que le service DSI du RTC
- ❖ auxquels s'ajoutent les charges/produits/moyens engagés par les budgets annexes (hors budget G).

La notion de SIH est donc plus large que celle que la notion de DSI.

4. Descriptif de l'onglet

L'onglet est composé de 3 parties :

Partie 1 : Charges et Produits

Partie 2 : Emplois et ressources

Partie 3 : ETPR et rémunération des personnels salariés / charges des personnels extérieurs

4.1 Saisie des charges de SIH issues des budgets annexes (Toutes les parties)

A partir de la campagne 2019, l'établissement doit séparer les charges/produits/moyens dédiés au SIH du budget H (noté BH) de ceux des budgets annexes (noté BA).

Point de vigilance 1 : les charges/produits/moyens du budget G, déjà inclus dans le budget H, ne doivent pas être ressaisi dans la colonne budgets annexes. Certains ratios calculés peuvent être différents de ceux de SIH 2018.

Point de vigilance 2 : les charges/produits/moyens inscrits au budget H mais refacturés aux budgets annexes sont saisis dans la colonne budget H car elles sont enregistrées comptablement dans le budget H. Ces charges/produits/moyens ne doivent donc pas être ressaisi dans la colonne BA.

Le recueil comporte ainsi 2 colonnes de recueil :

- ❖ une pour la saisie des charges/produits/moyens enregistrés dans le budget H
- ❖ une pour la saisie des charges/produits/moyens enregistrés dans les budgets annexes, hors refacturation depuis le budget H et hors budget G

Illustration pour la partie 1 :

Numéro(s) de compte	Intitulé comptable	Réalisé 2019 Budget H	Réalisé 2019 Budgets annexes, hors refacturation depuis le budget H et hors budget G
60263+603263	Consommation de fournitures d'atelier	0,00	
60265FINFO+603265FINFO	Consommations de fournitures informatiques	0,00	

Colonne correspond aux
charges SIH du budget H

Colonne de saisie des charges de
SIH des budgets annexes hors
refacturation depuis le budget H et
hors budget G

4.2 Périmètre des charges et des produits (Partie 1)

Les périmètres des charges et des produits ont été rapprochés entre la méthodologie DSI du RTC et l'enquête SIH. Notamment, la téléphonie, fait désormais partie du périmètre SIH.

4.3 Report des données RTC vers l'onglet Enquête SIH (Partie 1)

Toutes les données communes entre les données RTC et l'enquête SIH sont reportées dans l'onglet « Enquête SIH ».

Le report des charges et des produits consiste à :

- Soit prendre le montant affecté sur la section DSI ;
- Soit prendre le montant total du compte.

En effet, les méthodologies entre RTC et SIH divergent sur un point majeur : les charges informatiques à caractère médical sont dans le périmètre de l'enquête SIH, contrairement au RTC, pour lequel les charges informatiques à caractère médical sont à imputer sont les services cliniques ou médico-techniques. Ainsi, le report se fera sur le total des comptes concernés et non sur le total du compte imputé en LGG DSI uniquement.

Pour chaque compte de la partie 1, la nature des reports (DSI ou total) est donnée dans la colonne Sources d'information (L) de l'onglet Enquête SIH.

Illustration :

Numéro(s) de compte	Intitulé comptable	Sources d'information
60263+603263	Consommation de fournitures d'atelier	Pour le budget H : Montant du compte 60263+603263 imputé en LGG DSI dans le RTC
60265FINFO+603265FINFO	Consommations de fournitures informatiques	Pour le budget H : Montant total du compte 60265FINFO+603265FINFO renseigné au RTC

Dans la colonne « Sources d'information » est indiqué « Montant du compte xxx imputé en LGG DSI dans le RTC » ou « Montant total xxxx renseigné au RTC » selon le type de report

4.4 Recueil des ETPR et charges de personnel (Partie 3)

Dans la partie 3, la méthodologie a été clarifiée sur le périmètre des ETPR et des charges de personnels à recueillir par rapport à la campagne SIH 2018 :

- les charges de personnels extérieurs sont désormais séparées des charges des personnels salariés rémunérés ;
- ainsi, seuls les ETP des personnels rémunérés sont recueillis (noté ETPR). Ainsi, des postes de charges des personnels extérieurs ont été créés pour bien distinguer ces charges de celles des personnels rémunérés. Les coûts d'ETPR seront donc ceux des personnels rémunérés uniquement.

Les charges de personnel saisies en partie 1 sont reportées dans la partie 3, pour les montants totaux. Cependant, dans la partie 3, il est demandé un détail par type de personnel selon la classification SAE et par catégorie A, B et C pour les établissements publics.

Les ETPR de la section DSI du RTC sont reportés automatiquement dans la partie 3, selon le regroupement SAE. Pour information, ils sont calculés en bas du tableau de l'onglet ETPR (lignes 36 à 38 en colonnes F et G) comme illustré ci-dessous :

Illustration – lignes 36 à 38 colonnes F et G, onglet ETPR (report automatique dans partie 3)

SIH_ADMIN	A reporter dans l'onglet SIH : Total ETPR ADMIN -SIH
SIH_SOI	A reporter dans l'onglet SIH : Total ETPR SOI -SIH
SIH_TEC	A reporter dans l'onglet SIH : Total ETPR TEC -SIH

4.5 Recueil des charges de personnel sur les autres services (partie 3)

Comme les campagnes précédentes, dans la partie 3, la saisie charges/produits/moyens de personnels se distinguent en 2 catégories :

Les charges/produits/moyens de l'équipe DSI du RTC

Pour le budget H, il s'agit des charges de personnels imputées sur le service DSI du RTC (report de la saisie dans l'onglet 3-SA) – **BH_DSI dans le schéma ci-dessous**

Pour les budgets annexes, il s'agit des charges des membres de l'équipe informatique payés par ces budgets (à saisir). – **BA_DSI dans le schéma ci-dessous**

Les charges/produits/moyens des autres services que le service DSI

Pour le budget H, il s'agit des quote parts de personnel travaillant sur des projets informatiques mais affecté sur d'autres services (à saisir). – **BH_AUTRSERV dans le schéma ci-dessous**

Pour les budgets annexes, il s'agit des quote parts de personnel travaillant sur des projets informatiques mais affecté sur d'autres services (à saisir) – **BA_AUTRSERV dans le schéma ci-dessous**

Point de vigilance 3 : Si dans l'onglet 3-SA du RTC, l'établissement a déjà affecté du personnel d'autres services sur la DSI (cela peut arriver si un personnel d'un service clinique travaille par exemple un temps important sur un projet informatique), l'établissement doit veiller à ne pas ressaisir ces charges dans les cellules dédiés aux charges des autres services.

Illustration :

Saisie des ETPR pour équipe DSI versus autres services et budget H versus budgets annexes (signification des codes ci-dessus).

	Nature	Réalisé 2019 Budget H	Réalisé 2019 Budgets annexes, hors refacturation depuis le budget H et hors budget G
	Nombre d'ETPR SIH - équipe DSI Saisie des ETPR (hors ETP liés aux comptes 621,622 et 6484) - seuls les ETPR des personnels salariés sont demandés	0	0
	Personnel médical et internes/étudiants salariés affecté à la fonction SIH	0,00	0,00
ETPR_PM_DSI		0,00	
	Nombre d'ETPR SIH - autres services Saisie des ETPR (hors ETPR liés aux comptes 621,622 et 6484) - seuls les ETPR des personnels salariés sont demandés	0	0
	Personnel médical et internes/étudiants affecté à la fonction SIH	0,00	0,00
ETPR_PM_AUTR_SERV			

Diagramme d'annotation :

- BH_DSI (reporté) : pointe vers la colonne "Réalisé 2019 Budget H" pour la section "équipe DSI".
- BA_DSI (saisir) : pointe vers la colonne "Réalisé 2019 Budgets annexes..." pour la section "équipe DSI".
- BH_AUTRSERV (A saisir) : pointe vers la colonne "Réalisé 2019 Budget H" pour la section "autres services".
- BA_AUTRSERV (A saisir) : pointe vers la colonne "Réalisé 2019 Budgets annexes..." pour la section "autres services".

4.6 Tests de cohérence et de saisie (Partie 1 et 3)

4.6.1 Exemple de tests

Les parties 1 et 3 comportent des tests de cohérence et des tests de saisie.

Illustration – Exemple de test pour la décomposition de charge par nature (partie 1)

Entretien, réparations, maintenance informatique			200
615154 et 615254 - Contrôle concordance entre Total et Somme décomposition par nature			A CORRIGER
615154 et 615254 - entretien et réparations des biens à caractère médical et non médical - sur biens mobiliers - matériel informatique: équipements réseaux	615154_615254_RES	615154 : Entretien et réparations des biens à caractère médical - sur biens mobiliers - matériel informatique	100
615154 et 615254 - entretien et réparations des biens à caractère médical et non médical - sur biens mobiliers - matériel informatique: serveurs, gros ordinateurs, systèmes de stockage	615154_615254_SERV	615254 : Entretien et réparations des biens à non caractère médical - sur biens mobiliers - matériel informatique	50
615154 et 615254 - entretien et réparations des biens à caractère médical et non médical - sur biens mobiliers - matériel informatique: postes de travail	615154_615254_PC		
615154 et 615254 - entretien et réparations des biens à caractère médical et non médical - sur biens mobiliers - matériel informatique: logiciels	615154_615254_LOG		
615154 et 615254 - entretien et réparations des biens à caractère médical et non médical - sur biens mobiliers - matériel informatique: progiciels (progiciels métiers)	615154_615254_PROG		

Décomposition
demandée

Le logiciel test si la somme de la décomposition = total déclaré.

Si KO → « A CORRIGER » est affiché, sinon « OK » est affiché

Ici : TOTAL=200 alors que la somme des décompositions = 150 → le logiciel affiche « A CORRIGER »

Illustration – test de saisie des charges de budget annexes (partie 1)

Dans l'onglet Enquête SIH, il est demandé des totaux de charges/produits/moyens des budgets annexes. Si aucune saisie n'est effectuée, le logiciel affichera le message « Total à renseigner ».

Si les charges/produits/moyens concernés sont à 0 pour l'établissement, l'établissement doit saisir « 0 ».

			Réalisé 2019 Budget H	Réalisé 2019 Budgets annexes, hors refacturation depuis le budget H et hors budget G
total charges exploitation SIH	CH_SIH		200 000	0
montant total charges exploitation établissement	CH_ETAB		1 500 000	
part charges exploitation SIH/charges exploitation totales	PART_CH_SIH_ETAB		13,33%	Total à renseigner

L'établissement doit saisir le chiffre correspondant au total des budgets annexes hors budget G. Tant que la cellule est vide, le logiciel indique « Total à renseigner ».

4.6.2 Récapitulatif des tests dans l'onglet Contrôle saisie RTC

L'onglet « Contrôle saisie RTC » synthétise l'ensemble des tests réalisés dans l'onglet SIH. Tous les contrôles doivent être à « OK ».

Illustration – Synthèse des contrôles de l'onglet Enquête SIH dans l'onglet Contrôle saisie RTC

Enquête SIH		
SIH_01	Partie 1 - Décomposition de comptes par nature (I30 et/ou I41 et/ou I56)	A corriger
SIH_02	Partie 1 - Saisie du montant total des charges de l'établissement BH et BA (I112)	Ok
SIH_03	Partie 1 - Saisie du montant total des produits de l'établissement BH et BA (I149)	Ok
SIH_04	Partie 3 - Décomposition des charges de personnel en A/B/C (I210 à I221)	A corriger
SIH_05	Partie 3 - Saisie des ETPR totaux de l'établissement décomposé en PM/PI et PNM	Ok
SIH_06	Partie 3 - Saisie du montant total des charges de l'établissement - BA	Ok
SIH_07	J'ai terminé la saisie (cellule R274)	A cocher si terminé

Tous les contrôles doivent être à OK

4.7 Fin de la saisie de l'onglet Enquête SIH

L'indicateur « J'ai terminé la saisie de cet onglet » disparaît à partir de la campagne 2022.

Il est demandé de saisir toutes les cellules demandées : si l'établissement n'est pas concerné par la saisie, il saisira « 0 ».

L'onglet Contrôle comporte une partie spécifique à l'onglet SIH.

L'indicateur « Saisie terminée » est calculé selon le remplissage des cellules des 3 parties.

Exemple d'un établissement qui n'a pas terminé la saisie.

Enquête SIH		
SIH_01	Partie 1 - Décomposition des comptes par nature (M31; M40; M56)	OK
SIH_02	Partie 1 - Saisie du montant total des charges et produits de l'établissement BH et BA	A faire
SIH_03	Partie 1 - J'ai saisi toutes mes données sur cette partie (je dois mettre des "0" si je ne suis pas concerné - voir colonne X)	A faire
SIH_04	Partie 2 - J'ai saisi toutes mes données sur cette partie (je dois mettre des "0" si je ne suis pas concerné - voir colonne X)	A faire
SIH_05	Partie 3 - Décomposition du nombre d'ETPR en A/B/C (R213 à R224)	OK
SIH_06	Partie 3 - Décomposition des charges de personnel en A/B/C (R240 à R262)	OK
SIH_07	Partie 3 - J'ai saisi toutes mes données sur cette partie (je dois mettre des "0" si je ne suis pas concerné - voir colonne X)	A faire
SIH_08	Saisie terminée	Non

Il est demandé que le contrôle SIH_08 « Saisie terminée » soit à « Oui ».